Ecole maternelle JB COROT

22, rue des Ecoles Jean BAUDIN

78114 MAGNY LES HAMEAUX

Tél : 01.30.52.62.20

Courriel : 0780587p@ac-versailles.fr

**Procès Verbal du Conseil d’école extraordinaire**

**Lundi 30 septembre 2019**

Heure de début de séance : 8h30

La feuille d’émargement est signée.

Présents :

Mmes Mauras, Serkesti et Vajsman, représentantes des parents d’élèves

Mmes Bas, Bonamy, Muzy, enseignantes

Mme Compère, directrice

Excusés : Mme Ducasse, inspectrice de l’éducation nationale, Mme Defer, Mme Fano.

Mme Compère propose d’organiser le vote uniquement par correspondance pour les prochaines élections des représentants des parents d’élèves du 11 octobre 2019, conformément à l’arrêté du 19 août 2019, modifiant l’arrêté du 13 mai 1985 relatif au conseil d’école, article 1.

La modalité du vote exclusif par correspondance est votée à l’unanimité.

Fin de la séance à 8h35.

Signature de la Présidente : Mme Compère

Signature de la Secrétaire : Mme Bonamy